



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ RELATIF A DÉCISION N° DM-24-416
L'HEBERGEMENT, L'EXPLOITATION ET AU EN DATE DU 18 DECEMBRE 2024
SUPPORT DE LA PLATEFORME NUMERIQUE
PARTICIPATION CITOYENNE

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que le marché n°2021046 relatif à l'hébergement, la maintenance et location d'une plateforme numérique de Participation Citoyenne arrive à échéance au 31 décembre 2024.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de poursuivre l'exploitation et la maintenance de la plateforme numérique de Participation Citoyenne.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société CAP COLLECTIF sis au 2 rue Neuve St Pierre, à Paris (75004), représentée par Monsieur PEREIRA LAGE en qualité de Président, un marché relatif à l'hébergement, l'exploitation et au support de la plateforme numérique Participation Citoyenne.

La validité de ce marché est à compter du 1^{er} janvier 2025. Ce marché est reconductible de façon tacite 3 fois par période successive de 12 mois, sans que la durée globale ne puisse excéder 4 ans.

Le marché est traité à prix mixte et se compose comme suit :

- Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire est 6 606,00 € HT
- Les prestations complémentaires font l'objet d'un bon de commande pour un montant maximum annuel de 8 000,00 € HT

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241218-Imc1H12747H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/12/2024
Date de Publication : 18/12/2024